



Liste conduite par Alain Brest

Quelles sont les mesures et/ou les actions concrètes que vous envisagez de porter et de mettre en œuvre dans votre projet politique dans le cadre des prochaines élections municipales ?

Démocratie et citoyenneté

Consulter les Rabastinois pour les grands choix : Ils engagent la commune sur le long terme et à ce titre nécessitent d'associer les habitants à la réflexion sur la base du volontariat. Ils pourront s'appuyer par exemple sur des communes qui ont réalisé des projets innovants. Par ailleurs, certains projets portés par des citoyens bénéficieront à ce titre **d'un budget participatif de l'ordre de 20000 euros entièrement financé par une baisse immédiate de nos indemnités d'élus.**

Informers les Rabastinois : Réunions publiques régulières, site internet amélioré, Facebook, journal régulier sur papier recyclé, commission extra-municipale avec élus et citoyens. Maintenir la proximité et l'écoute, permanence des élus pour recevoir les habitants.

Vivre et faire ensemble : Création d'une instance composée d'acteurs locaux : Associations, Animateurs de la MJC (maison des jeunes et de la culture), habitants, élus, gendarmerie, pompiers, corps médical, représentants de la préfecture,... afin de créer des actions locales en termes de prévention, telles que la révision du plan de circulation, la lutte contre les addictions, la tranquillité et la sécurité publique.

Relancer le conseil municipal jeunes : Les enfants (10/12 ans) sont des relais avec leurs parents dans le cadre de leurs propres réflexions sur la vie de la commune, notamment en termes de citoyenneté (civisme, propreté, tri sélectif, environnement...), le vivre ensemble en général (création d'une journée citoyenne de sensibilisation et d'information). Ce conseil bénéficiera d'un budget spécifique et sera animé par des élus.

Solidarités (personnes réfugiées, en situation de précarité et/ou d'exclusion) et lien social

CCAS : Le CCAS regroupera les différents acteurs sociaux afin de mieux connaître et répondre aux besoins de personnes en difficulté ou en situation précaire. Une réflexion sera menée avec le CCAS qui pourra déboucher sur un centre social dans un bâtiment communal disponible pour accueillir des réfugiés.

Favoriser les solidarités et les liens intergénérationnels : différentes actions (exemple : utilisation d'Internet, activités et échanges avec les jeunes et les résidents de l'EHPAD) seront soutenues par la

commune pour multiplier les échanges entre les 3-16 ans et les associations locales de personnes âgées en s'appuyant sur des compétences reconnues (artistes, association DIGITARN, ...).

Handicap et Personnes à mobilité réduite : Rendre accessible tous les commerces et services publics.

Accès aux professions médicales : Réserver des places de stationnement à proximité des locaux professionnels (médecins, vétérinaires, laboratoires.....).

Économie locale et emplois au niveau du territoire

Commerces : Création d'un office municipal du commerce (Elus et commerçants) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques. Cette réflexion pourrait déboucher sur une bourse aux emplois notamment pour des professions en manque de main d'œuvre.

Agir et peser au sein de l'AGGLOMERATION : La compétence économique relève de l'Agglomération qui regroupe 63 communes. L'implantation de nouvelles entreprises dans nos zones d'activités doit favoriser l'emploi local.

Encourager l'ESS (Economie sociale et solidaire) sur le territoire, notamment par l'implantation dans les zones d'activités d'entreprises qui visent à concilier activités économiques et équité sociale.

Ressources agricoles et alimentation produite localement

La promotion des circuits courts passe par des négociations avec les prestataires de service de repas pour les particuliers, les établissements scolaires, les maisons de retraite pour se fournir auprès de producteurs locaux (prise en compte de la loi EGalim).

L'économie circulaire qui consiste à donner en particulier plusieurs vies aux produits de consommation sera facilitée par l'organisation renforcée de la collecte (vêtements, jouets, appareils ménagers, emballages...).

Promouvoir le maraîchage : Une partie du foncier de la commune pourra être réservée à des maraîchers éco-responsables, notamment dans le cadre d'un projet de restauration collective à destination des écoles, de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des portages des repas aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite pour faciliter le maintien au domicile familial.

Respecter la réglementation sur la préservation des terres agricoles dans le cadre de nouvelles constructions Eco-responsables.

Accompagner les agriculteurs dans l'évolution raisonnée de leurs pratiques.

Gestion et préservation des ressources en eau :

L'élu qui représentera la commune de Rabastens au sein de l'établissement gestionnaire du service de l'eau animera le débat pour une consommation d'eau responsable (exemple : tarif progressif, incitation à la récupération des eaux de pluie pour le jardinage, ...).

Préservation et restauration de la biodiversité

Préserver l'environnement : Une réflexion sera menée notamment au sein du conseil des jeunes et avec la participation de volontaires de tous âges, des actions de terrain seront mises en place (exemple : éclairage public adapté aux besoins, remplacement systématique des arbres, implantations d'arbres mellifères, installation de nichoirs, mise à disposition de composteurs et de récupérateurs d'eau de pluie, etc...).

Améliorer le tri sélectif : Les enfants doivent être un relais avec leurs parents pour une prise de conscience de l'amélioration du tri sélectif. A ce titre une campagne d'information sera lancée dès 2020. Nous œuvrerons également avec l'Agglo à une organisation plus pertinente du tri entre déchets ménagers et produits recyclables. Pour les personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie, un service pour un coût minime symbolique sera organisé.